

AVIS PUBLIC DU SCRUTIN

Avis public est, par la présente, donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

- 1) Un scrutin sera tenu;
- 2) Les candidats à cette élection pour le poste ci-après mentionné sont :

Poste de maire

1. Jean-Maurice MATTE
460, 6^e Avenue, Senneterre
 2. Simon ROY
60, rue des Cyprès, Senneterre
- 3) Un vote par anticipation sera tenu le dimanche 29 octobre 2017, de 12 heures à 20 heures, dans le gymnase de l'école Chanoine-Delisle situé au 361, 4^e Rue Ouest (entrée sur la 8^e Avenue), et ce, pour toutes les sections de vote;
 - 4) Les bureaux de vote le jour du scrutin seront ouverts le dimanche 5 novembre 2017 de 10 heures à 20 heures dans le gymnase de l'école Chanoine-Delisle situé au 361, 4^e Rue Ouest (entrée sur la 8^e Avenue), et ce, pour toutes les sections de vote;
 - 5) Le recensement des votes sera effectué à l'école Chanoine-Delisle de Senneterre située au 361, 4^e Rue Ouest, le dimanche 5 novembre 2017 à compter de 21 heures.

Pour plus d'information, composer le 819 737-2296, poste 205.

Donné à Senneterre, ce 25^e jour du mois d'octobre 2017



Hélène Veillette, notaire, OMA
Présidente d'élection